

APPEL À PROJET QUARTIERS SOLIDAIRES

Suite à la période de confinement, de nombreux défis restent encore à relever dans le cadre de la crise sanitaire et économique. C'est pourquoi la ministre de la ville, Nadia HAI, a décidé de créer un fonds d'urgence « Quartiers solidaires » pour accompagner spécifiquement le plan de relance sur les quartiers prioritaires de la ville.

Ce fonds est destiné à financer des actions se déroulant d'ici le 30 juin 2021 et se situant dans les axes de priorité suivants :

- Actions culturelles et sportives à destination des habitants des quartiers prioritaires de la ville, en particulier des plus jeunes et des femmes, et notamment pendant les périodes de vacances scolaires 2020
- Éducation et lutte contre la fracture numérique, afin de garantir notamment la continuité éducative des élèves résidant en quartier prioritaire de la ville
- Santé et aide alimentaire, pour faciliter l'accès aux soins et soutenir les actions de prévention-santé et les épiceries solidaires en quartier prioritaire de la ville
- Insertion professionnelle : les actions soutenant la formation et l'emploi seront privilégiées, notamment celles en faveur des femmes et des plus jeunes
- Culture, pour soutenir les projets culturels ou d'arts graphiques contribuant au lien social dans les quartiers prioritaires de la ville.

Ce fonds a également vocation à soutenir les associations œuvrant dans les quartiers prioritaires de la ville au titre du projet associatif global, sous condition que cela permette de renforcer les moyens au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires de la ville.

Le seuil minimum de financement des projets est fixé à **3 000 €**.

Les demandes seront instruites au fil de l'eau et en tout état de cause d'ici le **31 octobre 2020**, délai maximal de dépôt des projets.

Les demandes sont à adresser via le dossier CERFA habituel n°12156*05 :

- par mail : ddcs-sst@finistere.gouv.fr
- ou par voie postale : Direction départementale de la cohésion sociale
4 rue Turgot
CS 21019 - 29196 Quimper cedex

Liste des quartiers politique de la ville :

- Brest Métropole : Bellevue, Kerangoff-Loti, Keredern, Kerourien, Lambezellec Bourg, Pontanezen, Queliverzan Pontaniou,
- Communauté d'agglomération de Concarneau : Kerandon
- Communauté d'agglomération de Quimper Bretagne Occidentale : Kermoisan

5 autres quartiers dits « de veille active » depuis leur sortie de la géographie prioritaire antérieure le 31 décembre 2015, font également l'objet d'une attention particulière :

- Pen Ar Creach (Brest Métropole) ;
- Saint-Martin (Brest Métropole) ;
- Saint-Pierre (Brest Métropole) ;
- Centre ville de Morlaix ;
- Plateau Nord-Est (Morlaix).

Contacts à privilégier :

Manon SERGEANT

Responsable de l'unité Soutien aux territoires fragilisés

manon.sergeant@finistere.gouv.fr

02 98 64 99 16

Fabien JADAS

Gestionnaire instructeur

fabien.jadas@finistere.gouv.fr

02 98 64 62 34

06 02 13 60 38

Le directeur départemental



François-Xavier LORRE